

Puy-de-Dôme → Artisanat

TRANSMISSION ■ François Cerdeno, carrossier, est aussi vice-président à la Chambre régionale de métiers

Les deux fils reprennent la carrosserie

La transmission d'entreprises artisanales est l'un des grands enjeux du secteur. Elle ne doit pas être improvisée, mais anticipée. Deux exemples dans le Puy-de-Dôme.

Cécile Bergougnoux
cecile.bergougnoux@centrefrance.com

Dans la démarche de François Cerdeno, il y a à la fois une grande fierté et la volonté de donner l'exemple. Le patron de FC carrosserie, à Clermont-Ferrand et Cébazat, vient de céder son entreprise à ses deux fils. Mais il est aussi vice-président en charge du développement économique et territorial à la Chambre de métiers d'Auvergne-Rhône-Alpes, et il sait que la question de la transmission des entreprises artisanales est une préoccupation majeure.

« Ce sont des savoir-faire et des emplois qu'il faut absolument maintenir. Il est important de sensibiliser les artisans, de leur dire de préparer leur retraite plusieurs années avant », insiste le désormais retraité carrossier.

Bien anticiper

Et il compte bien profiter de cette nouvelle disponibilité pour sensibiliser sur le sujet et « être très actif dans mes engagements » à la Chambre de métiers, comme au tribunal de commerce, où il est juge consulaire, et à la CPME. Car, même s'il ne reste pas



CLERMONT-FERRAND. François Cerdeno entouré de ses deux fils, Édouard et Louis. PHOTO FRED MARQUET

loin d'Édouard, 30 ans, et Louis, 25 ans, « ce sont eux qui ont la main maintenant ».

François Cerdeno leur a transmis le virus : « Quand j'ai monté mon entreprise en 2001, rue Niel, à Clermont, je travaillais beaucoup. Puis, j'ai ouvert l'atelier place des Cordeliers à Montferrand en 2003, puis celui des Fourches à Cébazat, en 2010 et enfin Les Mécaniciens en 2017, mes fils ont été à mes côtés toutes ces années ».

Édouard hoche la tête : « J'ai grandi le nez dans un moteur de voiture ». Carrosserie, peinture, mécanique, dégrillage, dépannage... Rien n'a de secret pour les deux garçons. Édouard part en CAP carrosserie, puis un bac, un BTS... Son père le fait travailler à tous les postes.

Ne pas improviser

« Il a peu à peu pris une place de leader. Et puis, son frère est arrivé. Quand ils m'ont annoncé qu'ils

voulaient reprendre l'entreprise tous les deux, il y a trois ans, il a fallu s'organiser pour que cela fonctionne. C'est cela le message que je veux faire passer. Pour que la transmission soit réussie, il faut anticiper, ne pas improviser, se faire accompagner. J'ai fait le choix d'un diagnostic RH avec Elisabeth Boissy-Turcius. Je voulais vraiment que l'on prépare la répartition des tâches et des rôles. Je suis leur patron, mais je suis aussi

leur père, j'avais besoin de quelqu'un d'extérieur pour poser le cadre. »

La professionnelle des RH a reçu les deux repreneurs mais aussi tous les collaborateurs, 20 salariés et trois apprentis. Puis le management s'est d'abord fait à trois pour tester la nouvelle organisation. « Je me suis mis en retrait de plus en plus. Ils ont très vite mis en place des choses, notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies. Comme ce

logiciel pour réduire notre facture énergétique l'an dernier. » Avec la question du recrutement et donc de la formation des apprentis, la technologie, c'est l'enjeu des prochaines années. Notamment pour réparer les véhicules électriques.

Édouard et Louis ont déjà des idées pour développer FC Carrosserie « et rester leader sur ce marché », assure Louis. Deux ans déjà que l'on se forme pour ne pas prendre de retard ! ■

EN BREF

Les chiffres

D'ici cinq ans, 42.300 entreprises artisanales seront à transmettre en Auvergne-Rhône-Alpes. 21 % des chefs d'entreprise artisanale ont plus de 55 ans. Et 600 entreprises artisanales sont à transmettre immédiatement

Les activités

Parmi les activités les plus concernées, le bâtiment, les travaux publics et les commerces alimentaires.

Le site

Transentreprise.com est une plateforme dédiée qui répertorie les offres. Elle permet d'effectuer des recherches par critères, activité, zone géographique, effectif salarié ou chiffre d'affaires.

La Chambre de métiers accompagne les artisans

3.500 entreprises artisanales à reprendre dans le Puy-de-Dôme d'ici à cinq ans où 23 % des chefs d'entreprise artisanale ont plus de 55 ans.

C'est plus que sur l'ensemble d'Auvergne-Rhône-Alpes (21 %). Et l'immense majorité ont entre 35 et 55 ans. Ce qui fait de la question de la transmission de l'entreprise et de l'anticipation du départ à la retraite l'un des enjeux de l'artisanat dans le département.

Trois ans avant

« Il faut compter deux à trois ans pour transmettre son entreprise, cinq ans dans l'idéal. Pour le départ, à la retraite, avec un niveau moyen de revenus à 1.500 € mensuel en activité, il est plus que pertinent de prévoir la baisse de revenus dès 40 ans », détaille Édouard Château, directeur de la Chambre de métiers du Puy-de-Dôme 63. Jean-Luc Helbert, le président de la CMA 63 insiste : « Il y a

des solutions, des actions à mettre en place pour ne pas arriver à l'heure de la retraite sans revenus et en fermant l'entreprise ».

La Chambre de métiers propose une offre de services pour accompagner les artisans qui le souhaitent. Quatre offres : un rendez-vous conseil pour anticiper les différentes étapes, un diagnostic ou gestion, finances, ressources humaines, patrimoine... sont étudiés. Vous pouvez aussi demander un accompagnement individualisé qui comprend la rédaction de l'offre de cession et la mise en relation avec des repreneurs potentiels. Vous pouvez aussi demander un bilan retraite et patrimonial réalisé par les partenaires santé-prévoyance. Et enfin, la publication de l'annonce sur le site Transentreprise. ■

➔ **Contact.** CMA 63 ou 04.73.31.52.00 ou cmo-puydedome.fr.

Marius fait perdurer la boucherie centenaire

Marius Legay, 26 ans, est l'un de ces jeunes qui maintiennent le commerce et l'artisanat. Pour lui, c'est dans sa boucherie, à Lezoux.

Lorsque l'on pousse la porte de la boucherie de Marius, qui a repris les rênes de cet établissement de près de cent ans, on est frappé par son expérience. « J'ai commencé chez Intermarché, puis chez Grand Frais, avant de partir en région parisienne. Puis, j'ai décidé de revenir à mes origines, chez Grand Frais », explique-t-il. C'est après ce long parcours professionnel qu'il a décidé de rêver plus grand. Et d'ouvrir son propre commerce. Ce sera une reprise d'entreprise.

« Feeling »

En janvier 2023, Marius s'installe dans cette boucherie de Lezoux que lui a transmise Christian Bory, l'ancien propriétaire. « Sans ce feeling, il n'aurait pas cédé la maison familiale », lance Marius. Si la décora-



BOUCHERIE. A Lezoux, Christian Bory a passé la main à Marius Legay. PHOTO RICHARD BRUNEL

tion risque de changer prochainement, le savoir-faire est préservé. « C'est une fierté d'avoir maintenu la boucherie en vie, car j'aurais été malade si j'avais dû la fermer », lâche l'ancien propriétaire.

Pas la même génération, pas les mêmes codes, mais le savoir se transmet. Tout

comme la clientèle, toujours fidèle. « C'est relatif, c'est que le début », commente Marius, prudent. « Elle me découvre depuis le début de l'année. » Il faut s'approprier.

Pour Christian, le monde du travail n'est pas fini. « Je ne suis pas à la retraite, je travaille encore.

J'étais content de donner les clés à du sang neuf. »

L'ancien propriétaire voit un bel avenir pour sa boucherie et pour l'artisanat. « C'est quand même un beau métier, ça fait plaisir de voir qu'il y a quand même des jeunes qui veulent travailler. » ■

Ilan Garcia et Adrien Fillon